

Niger

Septembre 2021

En raison de l'insécurité croissante dans la région de **Maradi**, le nombre de **personnes déplacées internes** a fortement augmenté et atteint **17.266 individus**.

Le nombre des **PDI dans les régions de Tillabéri et Tahoua a augmenté de 54%** au cours des 12 derniers mois. Au moins **155.498** personnes sont déplacées à l'intérieur du pays.

Avec le soutien de l'UE, le HCR a construit **3.266 maisons sociales** pour les réfugiés et les nigériens les plus vulnérables dans **la région de Diffa**.

INDICATEURS CLES

580.838*

Personnes qui ont fui leur pays ou qui sont déplacées à l'intérieur de leur pays et qui vivent au Niger.

48%*

Personnes déplacées internes.

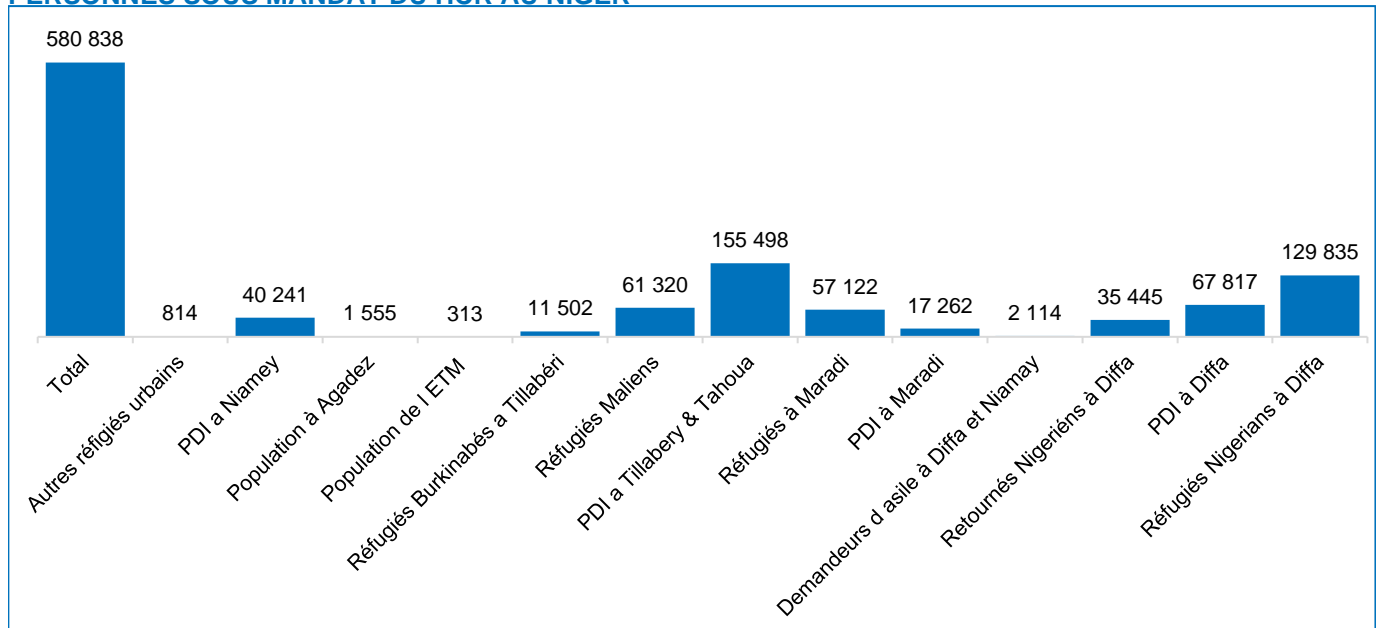
3.361*

Personnes en détention évacuées de la Libye.



En Octobre, les enfants réfugiés et déplacés internes ont repris le chemin de l'école et étudient dans des salles de classes construites par le HCR grâce au fond fiduciaire de l'UE à Abala dans la région de Tillabéri. © UNHCR/ Moustapha Djibrilla.

PERSONNES SOUS MANDAT DU HCR AU NIGER



Contexte opérationnel et Réalisations

73 % des réfugiés au Niger sont originaires du Nigeria, 21 % du Mali et 6 % d'autres pays. La population est majoritairement jeune (58 % de jeunes), les femmes représentent 53 %. En raison d'une détérioration continue de la sécurité au niveau de ses frontières, le Niger accumule les situations de déplacement forcé (sortie et entrée) depuis 2012, y compris les dernières vagues en provenance du Burkina Faso, du Mali et du nord-ouest du Nigeria.

L'intervention du HCR au Niger se focalise sur la fourniture d'une assistance holistique, la protection et les solutions globales pour les personnes relevant de sa compétence, y compris la prévention des abus et l'exploitation sexuelle sur les bénéficiaires.

Une attention particulière est accordée aux femmes, aux enfants et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques, en se basant sur une approche communautaire et soutenue par une approche Nexus (humanitaire-développement) grâce à des projets d'urbanisation et la recherche d'opportunités de moyens de subsistance.

Le Niger est le premier pays à permettre l'établissement d'un mécanisme de transit d'urgence/ETM pour les réfugiés vulnérables évacués de la Libye.

Depuis 2020, la prévention et la réponse à la pandémie mondiale de la COVID-19 sont au cœur des préoccupations de l'agence. Alors que le HCR continue à fournir de l'aide, l'organisation a mis en place une stratégie de coordination avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour répondre à la COVID-19. La prévention est primordiale et passe par des campagnes de communication, la distribution de kits d'hygiène au gouvernement et aux réfugiés et la planification des sites.

Le HCR a fait don de tonnes de fournitures et d'équipements médicaux au gouvernement du Niger, y compris des unités de logement pour réfugiés (RHU) pour isoler les cas confirmés. Un montant estimé à **5.992.023.00 de dollars américains** est nécessaire cette année pour poursuivre et intensifier les opérations du HCR sur le terrain afin d'aider à répondre à l'urgence de santé publique liée à la COVID-19 et à la prévention de toute nouvelle propagation.

Situation du Sahel

- Le HCR et le gouvernement du Niger ont élaboré **une stratégie commune** de fermeture des camps des réfugiés dans la région de Tillabéri en vue de soutenir l'intégration socio-économique de **61.320 réfugiés maliens** dans le pays. Avec le soutien du fond fiduciaire de l'UE et la GIZ, ainsi que de partenaires de développement tels que la Banque Mondiale et l'OIT, les réfugiés maliens et leurs communautés d'accueil ont accès aux terres, aux logements et aux moyens de subsistance, tandis que les infrastructures nationales de santé, d'éducation et d'eau sont renforcées. La situation sécuritaire dans la région des trois frontières, y compris dans les régions de Tillabéri et Tahoua, s'est fortement détériorée. Cette menace oblige les gens à fuir leurs maisons et prive davantage les communautés vulnérables de services de base essentiels, car les groupes armés ciblent directement les écoles, les centres de santé et d'autres infrastructures.
- La détérioration de la situation sécuritaire a provoqué **le déplacement interne de 155.498 personnes** dans les régions de Tillabéri et Tahoua. **Le monitoring de protection**, en particulier dans les zones frontalières et une réponse de protection adéquate pour les cas identifiés sont en cours. Depuis la fermeture de la zone d'accueil des réfugiés d'Intikane (ZAR) en juin 2021, les réfugiés se sont installés dans plus de 25 villages de la région de Tahoua. **Le HCR offre des services de protection et la distribution d'articles et produits de première nécessité.**

- Les incursions des groupes armés du Burkina Faso en territoire nigérien ont également provoqué des déplacements internes. Les personnes déplacées de force sont bloquées dans des zones inaccessibles près de la frontière. De début 2020 à ce jour, le HCR Niger a enregistré **11.502 réfugiés burkinabés** dans la région de Tillabéri. Cependant, leur nombre pourrait être plus élevé en raison du manque d'accès aux zones où ils se sont installés.

Situation du Lac Tchad

- À ce jour, on dénombre près de **269.589 personnes déplacées de force** dans la région de Diffa (dont **129.835 réfugiés, 67.817 personnes déplacées internes, 35.445 rapatriés et 2.114 demandeurs d'asile**). Nombreux d'entre eux sont en mouvement secondaire. La majorité vit dans des sites spontanés ou avec la population locale, tandis que le HCR gère le camp des réfugiés de Sayam Forage, qui compte plus de **30.329 personnes**.
- Le 20 juin 2021, les autorités nigériennes se sont engagées à faciliter le retour des déplacés internes dans leurs villages d'origine. **Au 31 août, 7.376 ménages de 40.138 personnes sont retournés dans 24 villages d'origine, réduisant ainsi le nombre total des personnes déplacées internes dans la région à 22.197 ménages de 67.817 personnes.**
- Le comité régional pour le retour des personnes déplacées, composé d'agences des Nations Unies et d'ONG locales et internationales, soutient l'initiative du gouvernement en assurant **le transport des personnes et de leurs biens, en leur fournissant de la nourriture** (céréales, légumes, huile, sucre, sel, etc.) et des **articles non alimentaires** (abris, bâches, moustiquaires, nattes, couvertures, etc.).

Situation Nigeriane

- Depuis plus de deux ans, l'activisme des groupes armés non étatiques (GANE) dans les États du nord-ouest du Nigeria **a contraint plus de 80.000 nigériens à fuir** vers la région de Maradi au Niger. En outre, les intrusions répétées des bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le déplacement interne de quelque 26.000 personnes. Les menaces du crime organisé dans les villages nigériens, frontaliers avec les États de Zamfara, Sokoto et Katsina dans le nord-ouest du Nigeria, caractérisent le contexte sécuritaire de la région.
- Des bandes criminelles armées opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement les agriculteurs et les éleveurs et pratiquant des enlèvements contre rançon. Les mesures de sécurité ont été renforcées le long de la frontière avec le déploiement depuis janvier 2021 de **l'opération militaire " faraouta bouchia "** dans les départements de Guidan Roumdji et Madaroumfa au sud-ouest de la région. Cependant, les incursions régulières ont fait des morts et des blessés par balles tant chez les civils que chez les forces de défense et de sécurité (FDS) lors des affrontements et ont provoqué des mouvements de population.
- La réponse du HCR à Maradi se concentre sur la **relocalisation des réfugiés loin de la frontière** pour assurer leur sécurité et alléger la pression sur les communautés d'accueil. Des sites de réfugiés ont été construits à proximité de villages ruraux. Des services tels que **l'adduction d'eau, la santé, l'éducation et l'assistance à la protection** sont fournis à la fois aux réfugiés et aux communautés hôtes.
- Le contexte opérationnel est également marqué par **une épidémie de choléra** qui touche la région de Maradi. 30 décès ont été enregistrés à la fin du mois d'août et 1.690 cas ont été recensés. En raison de la propagation rapide de l'épidémie et de l'augmentation du nombre de cas, les autorités régionales ont suspendu les activités d'enregistrement, de relocalisation et de distribution générale de nourriture pour les réfugiés et les communautés hôtes dans les villages d'accueil. Ce qui a entraîné une grave détérioration de la situation socio-économique pour tous les groupes de population. Les réfugiés et les

communautés d'accueil qui avaient déjà du mal à couvrir leurs dépenses quotidiennes sont devenus plus vulnérables.

- Au 31 août, le HCR a appuyé le gouvernement du Niger (Commission nationale d'éligibilité, CNE) à enregistrer **biométriquement 57.122 réfugiés nigériens (14.575 ménages)**, dont 69% sont des mineurs, 23% des femmes et 8% des hommes. En outre, **on estime que 23.774 réfugiés non enregistrés biométriquement vivent dans la région.**
- Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI) a considérablement augmenté depuis mars 2020, alors que la sécurité se détériore fortement dans la région frontalière. **17.262 personnes déplacées internes** ont été enregistrées dans la région de Maradi. Cependant, de nouvelles arrivées ont été signalées, **portant le nombre total estimé de PDIs à près de 26.000 individus.**

Mouvements mixtes

- Au 28 septembre 2021, **3.361 personnes ont été évacuées au Niger par le biais du mécanisme de transit d'urgence (ETM)** ; 249 sont toujours à Niamey, 3.190 ont déjà quitté le Niger et 101 départs sont en cours.
- Le Niger est situé dans **une zone géopolitiquement sensible qui relie le désert du Sahara au Sahel et l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique centrale.** Le pays est devenu une plaque tournante majeure pour les mouvements mixtes vers le nord, en direction de la Libye, de l'Algérie et de la Méditerranée, alors que dans le même temps, un nombre croissant de personnes fuient la Libye ou sont expulsées d'Algérie vers le Niger. Ces flux migratoires constituent des mouvements mixtes, comprenant des migrants économiques ainsi que des personnes ayant besoin d'une protection internationale.
- L'objectif principal du HCR est de veiller à ce que les personnes ayant besoin d'une protection internationale aient accès à la protection, reçoivent une assistance et aient accès à l'asile. Par conséquent, le HCR Niger investit **dans le renforcement structurel du système d'asile nigérien** et met en œuvre toutes **les activités nécessaires pour soutenir et aider les bénéficiaires dans la région.**
- D'autre part, le HCR apporte une assistance aux personnes relevant de son mandat et vise à trouver des solutions durables, telles que la réinstallation, l'intégration locale ou le retour volontaire dans le pays d'origine si les conditions de sécurité le permettent. Des voies légales complémentaires, telles que le regroupement familial, le visa d'étude ou les évacuations humanitaires sont également examinées.
- Le gouvernement du Niger, le HCR, l'OIM et les ONG partenaires identifient les demandeurs d'asile au sein des flux migratoires et leur fournissent des informations et une assistance.
- Au 30 septembre 2021, le HCR et ses partenaires ont identifié et enregistré biométriquement **1.555 personnes** ayant besoin d'une protection internationale. Les plus vulnérables sont actuellement hébergés dans **six cases de passage à Agadez** où ils bénéficient d'une réponse de protection et d'une assistance, tandis que les autres sont hébergés dans **le centre humanitaire** construit en périphérie de la ville.
- Le HCR et ses partenaires fournissent les repas chauds, l'eau, l'assainissement, la santé, l'éducation et tous les autres services de base. Le HCR Niger favorise l'accès aux solutions (asile, réadmission, rapatriement, régularisation de séjour) pour les différents groupes identifiés dans les mouvements mixtes.
- Le HCR Niger garantit le suivi de tous les cas des personnes relevant de sa compétence proposés pour la réinstallation ou d'autres voies complémentaires dans des pays tiers : préparation des dossiers, procédures d'éligibilité, demande de laissez-passer au gouvernement pour les personnes relevant de sa compétence, transfert à Niamey avant le départ, procédures de dépistage médical, etc.

Urbains

- Au 30 juin 2021, la capitale Niamey accueille **4.449 réfugiés et 347 demandeurs d'asile**. Si la population de réfugiés est diverse, avec des nationalités telles que le Yémen, le Soudan, le Cameroun, la République Démocratique du Congo et la République Centrafricaine, 90 % (3.982) des réfugiés à Niamey sont originaires du Mali. Selon la loi nigérienne, les réfugiés maliens sont reconnus **par la procédure de « prima facie »**, tandis que les autres nationalités sont soumises à la procédure gouvernementale ordinaire.
- Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains dans une structure physique, appelée **le Guichet Unique**. Le guichet unique a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des interventions des différents partenaires. En parallèle, le HCR et ses organisations partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et s'assurent du bien-être des bénéficiaires dans les cinq communes de Niamey afin de garantir que chacun a accès à des services adéquats.
- La situation sécuritaire à Niamey est stable et permet un environnement de protection favorable pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Parallèlement, **le HCR gère plusieurs installations de logement temporaire en coopération avec des organisations partenaires de mise en œuvre afin de garantir une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques**. Afin de garantir l'inclusivité et la responsabilité, le HCR et le gouvernement du Niger coopèrent régulièrement et soutiennent **le comité central des réfugiés de Niamey**, composé de dirigeants de réfugiés issus de diverses communautés. Le comité a joué un rôle essentiel dans les efforts de sensibilisation, notamment pendant la pandémie de la COVID-19.

Cluster Protection

Le HCR est le chef de file du Cluster Protection au niveau national. Son rôle est d'assurer la centralité de la protection dans toutes les interventions humanitaires dans le pays.

Le Cluster Protection coordonne la conception et la validation de la stratégie de protection et de son plan d'action, ainsi que les interventions des acteurs de la protection, les sous-Clusters, les taskforces et groupes de travail de protection. Il assure la collecte, la gestion et le partage des informations pour guider la protection et la réponse multisectorielle.

Travail en partenariat

Les interventions du HCR ciblent depuis longtemps les réfugiés, les déplacés internes et les communautés hôtes qui vivent dans les mêmes conditions de vulnérabilité, en vue de progresser vers l'intégration économique et l'inclusion sociale. Cette approche d'inclusion et de développement est pleinement approuvée par le gouvernement du Niger et alignée sur le Pacte mondial pour les réfugiés et les liens entre l'humanitaire et le développement. Cette approche est au cœur de la vision commune du gouvernement du Niger et du HCR en matière de la politique **de sortie des camps** et de son opérationnalisation par le biais de collaborations en cours avec le groupe de la banque mondiale (GBM), l'agence allemande de développement (GIZ), l'union européenne (EUTF) et l'OIT, entre autres agences des Nations Unies. Le HCR cherche également à renforcer ses relations avec les acteurs du secteur privé, qui sont des partenaires essentiels pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Le renforcement de la collaboration avec les ONG internationales et nationales disposant d'un avantage comparatif dans la mise en œuvre de programmes d'inclusion économique sur le terrain, notamment par le biais d'initiatives de subsistance, est également au cœur de l'approche stratégique des solutions de développement du pacte mondial des réfugiés.

Relations extérieures / Donateurs

Remerciement aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2021

Groupe de la Banque Africaine de Développement | Canada | Education Cannot Wait | France | Union Européenne | Allemagne | Italie | Japon | Luxembourg | Monaco | Espagne | Etats-Unis d'Amérique | Autres donateurs privés.

Nous remercions tout particulièrement les principaux donateurs de fonds non affectés et de fonds régionaux en 2021

Allemagne 47.4 millions | **Etats-Unis d'Amérique** 33 millions | **Donateurs privés Australie** 8.7 millions | **Canada** 5.6 millions | **Donateurs privés Allemagne** 4.4 millions | **Japon** 2.9 millions | **France** 2.8 millions | **Donateurs privés République de Corée** 2.1 millions

Saint-Siège | Islande | Luxembourg | Malte | Norvège | Espagne | Donateurs privés

Merci aux autres donateurs de fonds non affectés et régionaux en 2021

Norvège 80 millions | **Suède** 75.4 millions | **Donateurs privés Espagne** 62.6 millions | **Royaume-Uni** 40.4 millions | **Pays-Bas** 36.1 millions | **Danemark** 34.6 millions | **Donateurs privés République de Corée** 31.9 millions | **Allemagne** 26 millions | **Donateurs privés Japon** 23.6 millions | **France** 20.2 millions | **Suisse** 16.4 millions | **Donateurs privés Italie** 15.7 millions | **Donateurs privés Suède** 13 millions | **Irlande** 12.5 millions | **Belgique** 11.9 millions | **Italie** 10.7 millions

Algérie | Arménie | Australie | Autriche | Bulgarie | Canada | Costa Rica | Chypre | Estonie | Finlande | Saint-Siège | Islande | Liechtenstein | Luxembourg | Malta | Monaco | Monténégro | Maroc | Nouvelle- Zélande | Pérou | Philippines | Portugal | République de Corée | République Fédérale de Russie | Arabie Saoudite | Singapour | Afrique du Sud | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs privés

1. Les contributions au Niger sont indiquées par la modalité d'affectation des fonds telle que définie dans le Grand Bargain.
2. En raison de leur affectation à la région ou à la sous-région, ou à une situation ou un thème connexe, les autres contributions à affectation souple énumérées sont celles qui peuvent potentiellement être utilisées pour le Niger. Lorsqu'un donateur a versé 2 millions de dollars ou plus, le montant total des contributions est indiqué.
3. Les contributions non affectées, qui ne sont soumises à aucune restriction d'utilisation, permettent au HCR de disposer d'une flexibilité essentielle pour atteindre les réfugiés et les autres populations relevant de sa compétence qui ont le plus besoin d'aide et qui courent le plus de risques. Lorsqu'un donateur a versé une contribution de 10 millions de dollars ou plus, le montant total de la contribution est indiqué.

Contacts

Mme. Gloria Ramazani, Associate External Relations Officer, ramazang@unhcr.org,

Tel : +227 80 06 81 83

Mme. Valeria DELL'AQUILA, Associate Reporting Officer (Inter-Agency), dellaqui@unhcr.org,

Tel: +227 92 18 58 32

M. Jean-Sébastien JOSSET, Associate Communications Officer, josset@unhcr.org,

Tel : +227 90 76 69 77 (Press)

M. Moustapha Djibrilla, External Relations Associate, djibrill@unhcr.org ,

Tel: +227 80 09 61 41

Operational Data portal